



Challenge ALAIN JAUMOTTE

28^{ème} compétition amicale

Rue de Beuffaux 2a, 5081 Saint-Denis

DIMANCHE 24 mars 2019

(4^{ème} dimanche de Mars)



- Le Challenge se déroulera sur 3 surfaces de compétition.
- L'inscription est gratuite pour les préminimes, les minimes et de 3 € pour les autres catégories.
- Les récompenses seront remises aux préminimes et minimes au fur et à mesure des poules.
- L'entrée est fixée à 5 € pour les spectateurs (gratuit pour moins de 12 ans).

Catégories	Année de Naissance	Pesées	
		Garçons	Filles
Pré minimes U11	2009 – 2010	8h45 à 9h30	8h15 à 8h30
Minimes U13	2007 – 2008	10h00 à 10h30	11h30 à 11h45
Cadets – Cadettes U15	2005 – 2006	12h30 à 12h45	13h15 à 13h30
Espoirs U18	2002 – 2003 – 2004	14h00 à 14h15	14h45 à 15h00
Juniors U21– Seniors +21 (vertes et bleues) (marrons et noires) (Selon le nombre de candidats)	Juniors 99 - 00 – 01 Seniors 98 et avant	15h15 à 15h30	15h45 à 16h00
Masters	35 ans ou plus en 2019	15h15 à 15h30	15h45 à 16h00

- N'oubliez pas : autorisation des parents, licence valable ou preuve de renouvellement, attestation médicale datant de moins d'un an.

Le règlement complet du Challenge sera affiché dans la salle le jour de la compétition

Le Challenge Alain JAUMOTTE, créé à l'occasion de la compétition amicale du Judo-Club Saint-Denis (consistant en un trophée ainsi que de bons d'achats ou de cadeaux), sera attribué au club qui totalisera les meilleurs résultats pour l'ensemble de ses compétiteurs, toutes catégories confondues.

Seront comptabilisés les points obtenus par tous les judokas.

Espérant votre participation nombreuse, nous vous présentons nos salutations sportives.

Renseignements : ASBL :

081/56.61.62 même N° pour le fax

JCSD.Secrétaire@skynet.be - www.judoclubsaintdenis.be

Charlier J

081/56.78.40 après 20h00





JUDO CLUB SAINT-DENIS

24 MARS 2019

Challenge ALAIN JAUMOTTE

28^{ème} ANNEE



REGLEMENT

1. Le vainqueur de la compétition est le club qui remporte le plus de points, toutes catégories confondues.
2. Attribution des points : 1 point par participant. 5 points au premier.
1 point par victoire. 3 points au deuxième.
2 points au troisième (2X).
0 point au cinquième et plus.
3. Un judoka ne peut combattre que dans une seule catégorie.
4. En fonction du nombre de participants, le comité organisateur pourra adapter les catégories officielles et travailler par poule et/ou tableau
5. Le club de SAINT-DENIS ne participe pas à l'attribution du Challenge, cependant les points sont attribués aux judokas du club dans les classements.
6. Le Challenge sera attribué au club qui remportera la compétition 3 années consécutives ou 5 fois non consécutives.
7. Après attribution du Challenge, le nombre de victoire de chaque club est ramené à zéro.

Le comité.

VAINQUEURS PRECEDENTS.

1992	BUDO BRUXELLES	
1993 1994 1995	GISHI JAMBES	
	=> Challenge attribué en 1995 à GISHI JAMBES	
1996 1997 1998	BUDO BRUXELLES	(Max de points mais hors concours : SAINT-DENIS)
	=> attribué en 1998 à BUDO BRUXELLES	
1999	BUDO BRUXELLES	(Max de points mais hors concours : SAINT-DENIS)
2000	BUDO BRUXELLES	(Max de points mais hors concours : SAINT-DENIS)
2001 2002 2003	IGW	(Max de points mais hors concours : SAINT-DENIS)
	=> Challenge attribué en 2003 à IGW	
2004 2005 2006	JC NAMUROIS	
	=> Challenge attribué en 2006 à JC NAMUROIS	
2007 2008 2009	JC NAMUROIS	
	=> Challenge attribué en 2009 à JC NAMUROIS	
2010 2011 2012	JC NAMUROIS	
	=> Challenge attribué en 2012 à JC NAMUROIS	
2013 2014 2015	JC NAMUROIS	
	=> Challenge attribué en 2015 à JC NAMUROIS	
2016 2017 2018	JC NAMUROIS	
	=> Challenge attribué en 2018 à JC NAMUROIS	